

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

Rapport final d'activités 2015-2020 En date du 31 mars 2021

Rappelons que le Fonds de développement des territoires (FDT) était effectif du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2020. Toutefois, les sommes engagées au 31 mars 2020 pouvaient être versées jusqu'au 31 mars 2021.

Le présent bilan final vient préciser les sommes réelles versées pour les projets financés par le FDT qui se sont terminés après le 31 mars 2020. Le solde non utilisé déterminera ainsi les sommes qui seront transférées au Volet-2 du Fonds régions et ruralité, lequel remplace dorénavant le FDT.

BILAN DES ACTIVITÉS TOUJOURS EN COURS AU 31 MARS 2020, PAR PRIORITÉS D'INTERVENTION

1. Planification de l'aménagement et développement du territoire

À même les surplus cumulés du Fonds, la MRC avait octroyé deux mandats :

- Les différents bâtiments agricoles de l'Île sont nombreux et significatifs dans le paysage patrimonial de notre territoire. Toutefois, les exigences de l'économie agricole contemporaine ne permettent plus aux producteurs de les utiliser pour leurs activités régulières. Inutilisés et peu entretenus pour la plupart, certains d'entre eux s'effondrent.
 - Le projet de conservation, revitalisation et réhabilitation économique des bâtiments agricoles du patrimoine de l'Île d'Orléans, pilotée par M. Arthur Plumpton, se poursuit et des honoraires de 5 963 \$ ont été versés, pour un projet évalué à 7 664 \$. Le solde sera transféré au FRR, spécifiquement pour la finalisation de ce projet.
- La possibilité d'établir un projet Huttopia à la pointe est de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a soulevé des questionnements chez certains citoyens quant à l'affectation de cette partie du territoire à l'intérieur du Schéma d'aménagement de la MRC.
 - Un mandat a donc été confié à la firme Morency Avocats afin de valider l'ensemble des procédures. Évalué à 27 902 \$, des honoraires de 23 609 \$ ont été versés jusqu'à maintenant. Le solde sera transféré au FRR, spécifiquement pour la finalisation de ce projet.

4. Mobilisation des communautés et soutien aux projets structurants

À même les surplus cumulés du FDT, les projets suivants avaient été soutenus :

- Dans le cadre d'un accord de coopération avec la communauté de communes du Bassin de Marennes en France, différents enjeux vécus de part et d'autre (érosion des berges, protection et mise en patrimoine bâti, développement d'expertises professionnelles, etc.) ont fait l'objet de projets spécifiques. Ainsi, la MRC a accueilli au sein de son équipe de développement économique, Mme Sylvaine Courant, chargée de mission, développement local et coopération francophone, de janvier à juin 2020, afin de travailler sur les projets de coopération à venir, lesquels ont été ensuite adoptés par les élus de part et d'autre de l'océan et identifiés à l'intérieur d'un Plan d'action commun. Initialement évaluée à 35 000 \$, cette mission aura nécessité un déboursé final de 20 469 \$. Le solde sera transféré au FRR pour d'autres projets à venir dans le cadre de cet accord de coopération.
- En 2019, la ministre de la Culture et des Communications du Québec (MCC) créait la Table de concertation sur l'application du Plan de conservation de l'Île d'Orléans. Les services d'un médiateur neutre et indépendant ont été retenus conjointement par le ministère et la MRC et des honoraires professionnels de 89 240 \$ ont été engagés, assumés à parts égales par le MCC et la MRC. Jusqu'à présent, des honoraires professionnels de 7 258 \$ ont été versés par la MRC. Le solde sera transféré au FRR, spécifiquement pour la finalisation de ce projet.
- Dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec 2015-2020, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et la MRC ont réservé une enveloppe de 200 000 \$ pour la réalisation de différentes phases du projet de mise en valeur du littoral orléanais. De la somme de 100 000 \$ engagée par la MRC, 17 713 \$ ont été versés au Laboratoire d'Enquête Ethnologique et Multimedia pour la conception et la production des capsules sonores qui seront intégrées dans l'application mobile du projet de mise en valeur du littoral pour quatre municipalités. Le solde sera transféré au FRR, spécifiquement pour la finalisation de ce projet.
- Le Parc maritime de St-Laurent s'est vu octroyé la somme de 91 000 \$ afin de bonifier la structure de financement servant au projet de construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel. Aucune somme n'a encore été versée et le solde sera transféré au FRR, spécifiquement pour ce projet.

6. Soutien au développement rural

À même les surplus cumulés du FDT, les projets suivants avaient été soutenus:

- Bonification du Programme d'aide à la restauration patrimoniale En 2019, la ministre de la Culture et des Communications du Québec (MCC) accordait à la MRC une enveloppe spéciale de 580 000 \$ visant à éliminer la liste d'attente de citoyens ayant déposé une demande de financement au Programme d'aide à la restauration patrimoniale. Le tout était conditionnel à l'ajout par la MRC d'une somme de 145 000 \$ audit programme. Jusqu'à présent, 69 995 \$ ont été versés et le solde sera transféré au FRR, spécifiquement pour la finalisation de ce projet.
- Refonte du site Internet Tourisme
 Engagée en 2019-2020, la somme de 42 246 \$ a été entièrement versée pour la réalisation de ce projet.

L'ensemble des projets identifiés ci-dessus représente le bilan des activités toujours en cours au 31 mars 2020. Il présente également les soldes desdits projets au 31 mars 2021, lesquels totalisent un peu plus de 300 000 \$. Ils seront transférés au Fonds Région et Ruralité.

Rapport rédigé par la directrice générale, Chantale Cormier, le 4 août 2021.